COMPTE-RENDU

OBJET DE LA REUNION

REX n° 7 – Actions d'éradication sur un îlet, regards croisés Martinique et Saint-Martin

DATE

15 octobre 2026

PRESENTATEUR

Florian DESIGAUX et Clément BONNARDEL

PARTICIPANTS

Domaine canin – EEE
Julie GRESSER
Piere-Luc VOGEL
Patrick PARE
Miguel SOUSSAINTJEAN
Laura KOUYOUMDJIAN
Matteo BELLUCI
Julien CHALIFOUR
Catherine HERMAN
Matt SOUSSAINTJEAN
Nolwenn CAUSSÉ
Fabian RATEAU
Baptiste ANGIN
Beatrix MELVIN
Jean-Pierre BAILLY

MISSION

Animation du Plan National d'Action pour la conservation de l'Iguane des Petites Antilles

REDACTRICES

BRIOT Faustine
DUPORGE Nathalie
FAURE Marine

VERSION

1

1. L'organisation de retours d'expérience

L'animation du PNA IPA a souhaité reconduire l'organisation des retours d'expérience qui ont bien fonctionné en 2025. Ces réunions ont pour objet de présenter les actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PNA par les acteurs, pour les acteurs afin de **capitaliser les enseignements** tirés des actions conduites par le réseau et de le reconduire les années suivantes ou de les répliquer sur d'autres territoires.

L'objectif de ces REX est double :

- Identifier ce qui a bien fonctionné et qu'il convient de reproduire ;
- Repérer les difficultés rencontrées, leurs causes et les pistes d'amélioration.

Ce REX s'est déroulé sur un format visioconférence, d'une demi-heure ; avec 20 minutes dédiées à la présentation des actions et 10 minutes aux échanges. Ce format sera reproduit pour l'ensemble des autres retours d'expérience. Le support de la réunion est joint au présent compte-rendu.

Les supports et synthèses des échanges sont disponibles sur le site internet du réseau iguanes : https://www.iguanes-antilles.org/retours-dexperience

2. Les questions et remarques formulées par les acteurs en séance

Rewilding Tintamarre

Les échanges qui ont suivi la présentation ont porté sur le matériel de capture, l'usage du brodifacoum, la gestion des carcasses, la capture et le suivi des iguanes communs, le financement et la détection des pontes.

Matériel de capture

- Miguel SOUSSAINTJEAN demande quelle est la hauteur maximale des arbres pour l'utilisation des perches. Réponse : les arbres ne sont pas très hauts, bien en dessous de 1,8m.
- Collets : le Domaine canin fabrique ses propres collets et en livre régulièrement à Saint-Barthélemy. Il recommande des torches de 15 000 à 20 000 lumens et une capture en saison sèche.
- L'ANT d'Anguilla dispose de son propre matériel (perches notamment), tandis que la réserve de Saint-Martin a utilisé du bois, du fil de fer et d'autres matériaux. Un apport de matériel serait bienvenu.
- Miguel SOUSSAINTJEAN et Clément BONNARDEL seront mis en contact au sujet du matériel.

Utilisation du brodifacoum

- Le Domaine canin s'interroge sur les modalités de pose du brodifacoum : en boîtes ?
- L'étude de faisabilité, réalisée par Wildlife International, mentionne l'usage de bouteilles coupées afin de limiter les coûts. Le territoire français étant régi par le code de l'environnement, cette pratique pourrait ne pas être autorisée.
- Julien CHALIFOUR travaille sur l'aspect réglementaire : l'enjeu est d'éviter un dépôt direct dans l'environnement, en recourant à un contenant.

Gestion des carcasses et toxicité secondaire

- Les animaux peuvent-ils être laissés sur place ? Réponse : pour les rats, en raison de l'empoisonnement, les carcasses doivent être retirées ; seules les carcasses d'iguanes seraient laissées sur place.
- Il n'existe pas d'étude écotoxicologique, mais l'étude de faisabilité aborde le sujet. Il n'y a pas d'enjeu lié aux rapaces sur cet îlet et tout est mis en œuvre pour limiter la toxicité secondaire.

- Les consommateurs secondaires sont les bernard-l'hermite.
- Julien CHALIFOUR indique que, lors de plusieurs campagnes d'inventaire et de régulation avec des pièges, il a été en général très difficile de retirer les carcasses, les bernard-l'hermite ayant nettoyé les sites.
- Qu'en est-il pour les mangoustes ? On ne sait pas, car il n'y en a pas sur Tintamarre ; il n'y a pas de régulation ailleurs ni de mangoustes sur les îlets des participants. L'OFB précise que les mangoustes se consomment entre elles.

Capture et suivi des iguanes communs

- Fabian RATEAU souligne la complexité du sujet : des centaines de retours d'expérience existent pour les dératisations, alors que ceux sur les iguanes sont nettement moins avancés. La capture à la perche sera complexe, avec un risque de rater les animaux ; il faudrait pouvoir les tirer directement. Est-ce envisageable ?
- Il propose d'évaluer la vision thermique pour détecter les iguanes, notamment juste après le coucher du soleil.
- Des modèles statistiques permettent de calculer la probabilité d'éradication d'une espèce à partir des données de capture (removal). Cela suppose une collecte rigoureuse des données, à engager dès maintenant ; c'est un travail de longue haleine.
- Réponse sur le tir : des travaux ont été menés, mais aucun agent n'est actuellement habilité à manier une arme de cette catégorie pour le tir à distance. La perche est donc conservée, ainsi que le tir avec des armes de moins de 20 joules.
- Animation : pourquoi ne pas se rapprocher de Nathalie pour la formation au tir ? À minima, les supports de formation et la fiche mémo sur le tir des iguanes en Martinique peuvent être envoyés.
- Quel suivi est prévu pour les scinques ? : il est prévu et budgétisé. Tous les agents seront formés pour le mettre en place en routine, pour l'ameive, les scinques, les iguanes rayés et les geckos.
- Julien CHALIFOUR : une mission est prévue avec Baptiste ANGIN pour définir les protocoles.

Financement

- Pourquoi ne pas déposer un dossier de cofinancement auprès de l'OFB pour l'ensemble du projet ? Réponse : le sujet est discuté avec l'OFB, mais peu d'appels à projets intègrent un volet de gestion des espèces exotiques envahissantes.
- Selon Fabian RATEAU, des financements existent pour le suivi et l'amélioration des connaissances : des comptages bien calés pourraient convenir, afin de faire passer l'éradication EEE dans le financement

Détection des pontes

- Miguel SOUSSAINTJEAN rappelle que les iguanes pondent entre mai et août : il serait possible de détecter les œufs et de les détruire à ce moment-là pour éviter la régénération de la population, puis sa propagation.
- Julien CHALIFOUR ajoute que les opérations antérieures de régulation des rats et d'autres études ont permis de pré-identifier une partie des zones de nidification des iguanes sur Tintamarre.

PRODERAC - CHANCEL

Résultats du suivi sur l'îlet

- Complément de l'an dernier : le même protocole a été déployé sur l'îlet. Les pièges photos n'ont révélé aucune prédation des rats sur les deux principaux sites de ponte des iguanes. Un nouveau suivi par pièges photos est en cours cette année ; les résultats sont attendus en février-mars.
- La densité de rats a fortement diminué sur la zone traitée, ce qui atteste de l'efficacité de l'action.
- Il serait intéressant d'évaluer l'effet de l'action sur la structure d'âge de la population d'iguane des Petites Antilles.
- En cas de nouveau projet d'éradication, il faudra marquer une pause dans l'utilisation du brodifacoum sur l'îlet afin de limiter les phénomènes de résistance.

Pièges automatiques et postes d'appâtage

- Pièges automatiques de type A24 : testés en 2020, ils n'ont pas donné de résultat très probant, les performances variant selon les sites et les années. Ils sont installés au zoo de Carbet, qui en est très satisfait, sans que l'on sache l'expliquer.
- Suivi des postes d'appâtage : c'est la méthode mise en œuvre par les Américains, notamment à Redonda et à Anguilla.
- Jean-Pierre BAILLY apporte un retour d'expérience personnel : les rats sont beaucoup moins nombreux, mais ils réapparaissent très vite si l'on baisse la garde, en une à deux semaines. Sur 70 ha de l'îlet chancel, 2 ha sont traités : les rats ne sont pas très loin, mais le traitement est efficace là où il est appliqué.
- Un suivi des postes d'appâtage est-il possible ? Les attaques de bernard-l'hermite se repèrent bien (postes obstrués ou déchets autour). Il reste à gérer la question des mâles alphas pour les rats, qui ne viennent pas manger les appâts.

Bernard-l'hermite

- Matt SOUSSAINTJEAN soulève le problème des bernard-l'hermite : certaines solutions existent pour limiter leur présence, notamment une solution testée avec les mangoustes.
- Jean-Pierre BAILLY juge le sujet très intéressant : quel que soit le support, les bernard-l'hermite obstruent les postes, mais avec certains matériaux ils n'arrivent pas à grimper. CECIPAC devrait se rapprocher du Domaine canin (chargedeprojet@domaine-canin.com)
- Baptiste ANGIN demande sur quels territoires ces pièges ont été testés, la densité de bernard-l'hermite étant beaucoup plus forte sur les îles qu'en Guadeloupe.
- Matt SOUSSAINTJEAN précise qu'un test a été conduit dans la zone de Port-Louis Sud pendant trois semaines : 40 % des pièges traditionnels ont été impactés par les bernard-l'hermite, alors que ces derniers ne sont pas entrés dans les pièges fabriqués par le Domaine canin lui-même.

Réinfestation par les rats et effets sur la population d'iguanes

- Miguel SOUSSAINTJEAN rappelle que les femelles de rats sont en allaitement durant les deux premières semaines, ce qui rend l'effort d'appâtage difficile sur cette période : au moins cinq semaines de traitement sont nécessaires pour atteindre les femelles.
- La SHF assure le suivi IPA sur Chancel. Le protocole de CMR n'ayant pas été conçu pour détecter les juvéniles, il est difficile de mesurer rapidement les effets de l'action : il faudra plusieurs années avant de les voir dans les données de recrutement.
- À titre d'observateur, Jean-Pierre BAILLY voit plus de juvéniles qu'il y a deux ans, sans disposer de données scientifiques.

- Baptiste ANGIN indique qu'une analyse pluriannuelle sera réalisée en 2027 et permettra d'examiner les taux de recrutement. Une baisse de la population adulte est probable ; le projet de dératisation de 2023 pourrait avoir eu un effet positif sur le recrutement des juvéniles. Il sera intéressant de voir si ce taux évolue ces dernières années ou non.